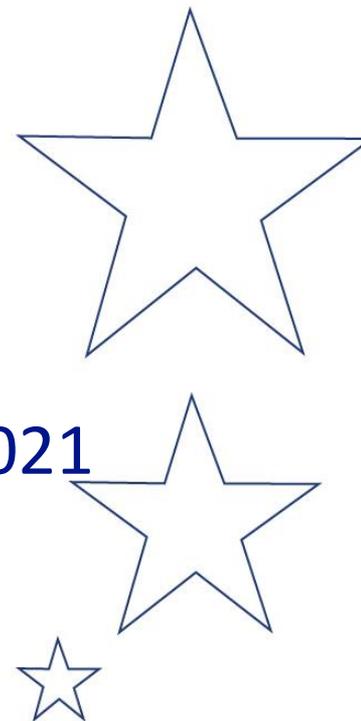


Approche territoriale 2021-2027

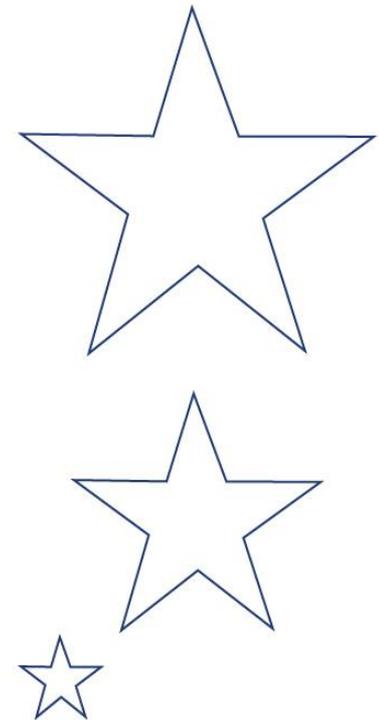
Pays de la Loire

Atelier de concertation du 18 février 2021



Ordre du jour

1. Principes adoptés
2. Définition d'un iTi
3. Thématiques pour les iTi
4. Appels à projets FEDER pour les territoires ruraux
5. Transition LEADER
6. LEADER 23-27



)) Planning communautaire et national prévisionnel

Point sur le calendrier institutionnel

- Décembre 2020 : Adoption du cadre financier pluriannuel 2021-2027 => mais il reste la ratification par chaque EM
- 1^{er} trimestre 2021 :
 - Politique de cohésion (FEDER-FSE+) : Echanges informels avec la CE sur :
 - le projet d'Accord de partenariat national
 - les projets de programmes 21-27 nationaux et régionaux
 - PAC (FEADER) : Trilogues (changement d'angle de négociation : sur la mise en œuvre et pas sur la transition agroécologique)
 - Négociations en cours au niveau national sur la répartition du budget de la PAC
- Avril-mai => juin-juillet 2021 ? : Adoption règlements
- Mai => été 2021 ? : Envoi de l'Accord de partenariat à la CE
- Juin => été 2021 ? : Envoi du PON FEAMPA + PSN + PON FSE+ + POR FEDER-FSE+

1. Principes adoptés

Pour les territoires

Pour tous

iti
exclusif

<p>OP 5 Une Europe plus proche du citoyen OS 5.1 le développement territorial urbain</p>	30M€
<p>OP 2 Une Europe plus verte</p>	32,7M€

21,6%



<p>OP 1 Une Europe plus intelligente</p>		<p>OP 4 Une Europe plus sociale</p>
<p>OP 2 Une Europe plus verte</p>		

Territoires
ruraux

<p>OP 5 Une Europe plus proche du citoyen OS 5.2 le développement territorial rural</p>	10M€
--	------

GAL
exclusif

<p>FEADER / LEADER</p>	xx M€
-------------------------------	-------

1. Le calendrier des principes adoptés



iTi



Territoires ruraux



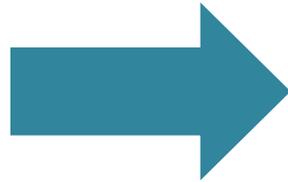
GAL



)) 2. La définition d'un iTi

<p>Territoire iTi :</p> <ul style="list-style-type: none">- Métropole- Communauté urbaine- Communauté d'agglomération
<p>Modalités de sélection : appel à candidatures</p>

**Communautés
d'agglomération**
(au 1^{er} janvier 2022)



**Passage potentiel de 9 à 15 iTi
avec 6 nouveaux : Clisson, Pornic,
Mauges Communauté, Sables
d'Olonne, Montaigu, Saint Gilles
Croix de Vie**

3. Les thématiques pour un iTi

Un territoire iTi **devra faire obligatoirement de l'OP 2** (Europe plus verte) selon un pourcentage de son enveloppe pour respecter la concentration thématique



Un territoire iTi **pourra choisir librement des thématiques parmi un menu proposé** en limitant le nombre de thématiques possibles au titre de l'OP 5 (Europe plus proche des citoyens)



2 exigences clés :

Stratégie territoriale iTi intégrée



Implication des acteurs locaux dans la sélection des projets

Au choix : **30M€**

Thématique 1

Exemple : attractivité (revitalisation des centres-villes...)

Thématique 2

Exemple : cadre de vie (friches urbaines, nature en ville...)

Thématique 3

Exemple : inclusion

Thématique 4

Exemple : santé

Thématique 5

Exemple : tourisme



A faire : **32,7M€**

OP 2 Une Europe plus verte selon un taux minimal : mobilité urbaine durable, rénovation énergétique, énergies renouvelables, biodiversité...

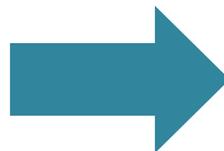
)) Temps d'échanges



4. Appels à projets FEDER territoires ruraux

Territoires
ruraux

**OP 5 Une Europe plus
proche du citoyen**
OS 5.2 le développement
territorial rural



Communes et intercommunalités
Par appels à projets

Thématiques :

- mobilité
- revitalisation des centres-bourgs
(logement, immobilier, santé...)

2 exigences clés :

10M€

Stratégie
territoriale
Intégrée
+
Implication
des acteurs locaux
dans la sélection
des projets

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE

)) Temps d'échanges

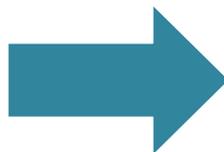


5. Transition LEADER

GAL



**13 M€ LEADER
sur 2021-2022**



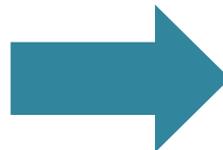
GAL LEADER

Répartition :

- Un socle pour tous
- Une bonification pour les plus avancés au regard des taux de programmation/sélection et de paiement

6. LEADER 2023-2027

GAL



GAL LEADER non iTi

**27 M€ pour 2023/2027
(5% règlementaire)**

**Estimation FEADER
2023-2027 : 175 M€**

)) Temps d'échanges



» A venir

- Consultation publique en ligne sur la V2 du PO FEDER-FSE+ 21-27 intégrant les contributions remontées dans le cadre de la première consultation publique de l'automne dernier



Merci de votre attention